

# Comment anticiper et préparer les infrastructures au changement climatique ?

SÉANCES PUBLIQUES

PUBLIÉE LE 09/01/2026

Saisine liée :

ANTICIPER ET PRÉVENIR LES RISQUES LIÉS AU CHANGEMENT CLIMATIQUE, POUR LES INFRASTRUCTURES

Ponts, routes, aéroports, gares, ports ou encore réseaux de distribution d'énergie et d'eau...les infrastructures sont visibles partout et utiles à notre quotidien. Elles permettent le fonctionnement et le développement des territoires ainsi que les liens entre citoyennes et citoyens. Les infrastructures sont indispensables à la vie sociale et économique et pourtant, elles sont souvent insuffisamment entretenues, parfois depuis des décennies. Comment les adapter face aux nombreux défis liés au changement climatique ?

En France, les collectivités locales entretiennent plus de 700 000 km de routes, la majorité des ponts et 60 000 km de pistes cyclables. Ainsi par exemple, le programme national « Ponts » (PNP) » doté de 55 millions d'euros (2023-2025), a contribué à accompagner les collectivités locales dans la rénovation des infrastructures (ouvrages d'art et murs de soutènement), mais reste insuffisamment financé.

En effet, selon I4CE, les besoins d'investissement pour la régénération et la modernisation des infrastructures atteignent plusieurs milliards d'euros :

**7,2 Md€** (5,1 Md€ pour les transports et 2,1 Md€ pour les réseaux électriques) doivent être investis pour les infrastructures

Or, les infrastructures souvent insuffisamment entretenues sont encore plus fragilisées et vulnérables devant les effets du réchauffement climatique qui s'accroît : vagues de chaleur, inondations, retrait-gonflement des argiles, submersion marine...

Face à ces évolutions, le CESE a souhaité faire le point sur l'état des infrastructures de notre pays, les leviers à actionner et les solutions à mettre en œuvre pour les adapter et les pérenniser.

Didier Gardinal (groupe Entreprises) et Alain André (groupe de la CGT-FO) présenteront le texte au nom de la Commission Territoires, Agriculture et alimentation à la **séance plénière du mardi 13 janvier 2026 à 14h30**.

## Retour sur la séance plénière

- Expressions libres sur l'actualité par les membres du CESE
- Intervention de Thierry Beaudet, Président du CESE

*" L'adaptation de nos infrastructures constitue un formidable levier de développement économique et d'emploi. Notre pays dispose d'un secteur des travaux publics performant et de grands groupes parmi les leaders mondiaux dans le domaine des infrastructures. Transformer cette contrainte climatique en opportunité industrielle et en création d'emplois durables, c'est aussi l'ambition portée par cet avis."*

- Intervention de Henri Biès-Péré, Président de la commission Territoires, agriculture et alimentation

*" La France est très en retard sur l'entretien et la modernisation de ses infrastructures. Ce que les professionnels du secteur appellent la "dette grise" est un nuage au-dessus de nos têtes qui menace à tout moment des ruptures dans nos infrastructures."*

- Présentation du projet d'avis par les co-rapporteurs Alain André et Didier Gardinal

*" La France possède par exemple un réseau routier d'1,1 M de km qui figure parmi les plus importants et les plus denses au monde. Par rapport aux autres pays européens, notre réseau ferroviaire est le deuxième. La direction de la SNCF a alerté sur l'état vieillissant du réseau ferroviaire. Si aucune action n'est entreprise pour y remédier, dans dix ans, à partir de 2028, 10 000 km, soit un tiers du réseau, seront en péril. Les sous-investissements cumulés engendrent une « dette grise » qui rend les infrastructures vétustes et les fragilise." Alain André*

*" Pour le CESE, si des stratégies et des mesures d'adaptation ont commencé d'être mise en œuvre par l'Etat, par les collectivités territoriales et par les gestionnaires d'infrastructures pour anticiper et prévenir les risques face au dérèglement climatiques pour les*

*infrastructures, elles restent insuffisantes. Au niveau territorial, le CEREMA, auditionné, considère que face à l'enjeu du changement climatique, les collectivités territoriales doivent repenser tous les aspects de leur territoire (bâtiments, infrastructures, environnement, mobilités) pour garantir et pérenniser les services face aux risques et préserver la qualité de vie. Il y a donc urgence à amplifier les mesures déjà prises afin de limiter les effets du changement climatique (atténuation) et de s'y préparer (adaptation)." Didier Gardinal*

- Intervention de **Frédéric Cuillerier**, maire de Saint-Ay (45) et co-président de la commission « Transports, mobilités, voiries » de l'[association des Maires de France](#)

*" Dans nos communes, la longueur des routes n'est pas proportionnelle au nombre d'habitants, on a un décalage qui est très important. Ce décalage n'est pas proportionnel aux capacités financières des communes, à savoir que vous pouvez avoir une commune qui fait 2 ou 3000 hectares, qui compte seulement 500 habitants, et qui a 40 km de routes à entretenir. Une commune de 500 habitants, c'est un budget entre 500 000 et 700 000€. Or, on sait que 40 km de routes à entretenir, c'est environ 200 000€ par an d'entretien. Vous imaginez qu'avec, parallèlement, s'il reste encore une école, des bâtiments communaux à entretenir, en termes d'investissements, la commune ne peut pas faire face, notamment en zone rurale, à l'entretien de ces routes. "*

- Déclarations des groupes sur le projet d'avis
- Vote sur le projet d'avis

**Aller plus loin**

*Découvrez la note de saisine*

## Découvrir la note de cadrage de la saisine

*Précédents travaux du CESE " L'impact des infrastructures de réseaux dans l'économie ", et " Climat, cyber, pandémie : le modèle assurantiel français mis au défi des risques systémiques", Face au changement climatique, accélérer une adaptation systémique et juste*